

Grand appel à témoignages (santé) sur toute la France lancé par PRIARTEM et le collectif Stoplinky de l'aire Toulonnaise.

Cet appel est urgent et réservé aux personnes ayant remarqué de nouveaux symptômes (migraines, insomnie etc...) depuis l'arrivée du compteur Linky dans leurs communes et sa technologie CPL, même si il n'est pas installé à leur domicile.

Le CPL peut être actif avant l'installation des compteurs mais peut aussi être actif seulement 15 jours ou un mois après l'installation des compteurs.

C'est sur une période large qu'il faut regarder les symptômes pour les compteurs posés depuis cet été.

Ce formulaire, permettra aux gens victimes de la technologie du CPL de faire remonter leur témoignage plus facilement.

Les personnes peuvent témoigner remplissant le document ci joint. Il sera à renvoyer à l'adresse :

temoignage.linky.france@laposte.net

N'hésitez pas à en faire part à votre médecin traitant : son témoignage de vos nouveaux symptômes serait le bienvenu. Vous pourrez nous l'envoyer ultérieurement si vous avez la possibilité de vous le procurer.

Un recueil et une synthèse de ces témoignages seront ainsi réalisés pour alerter l'ANSES et le ministère de la santé.

A très bientôt

Alain Vérignon et le Collectif Stoplinky de l'aire Toulonnaise

(A diffuser largement, également parmi vos amis et connaissances qui se trouvent dans les villes déjà équipées de Compteurs Linky)

Des problèmes ont déjà été signalés par nos députés :

Les compteurs Linky deviennent un vrai sujet de préoccupation. Lors d'une réunion houleuse qui s'est tenue récemment dans ma circonscription, **des médecins ont témoigné que certains de leurs patients souffraient de maux de tête ou d'insomnies à la suite de l'installation de ces compteurs.** Des études scientifiques traitent-elles de cette question ?
Pouvons-nous rassurer nos interlocuteurs ? Ce sujet monte dans le pays. Il préoccupe un grand nombre de nos concitoyens au-delà des élus. La question de la protection des données constitue également un motif d'inquiétude.

https://www.nosdeputes.fr/14/seance/6323#inter_512c634f63f17fbd28a2d729e27802ee

Daniel Fasquelle